

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 31 MARS 2022

DEL-2022-65

L'An deux mille vingt-deux, le trente et un mars, à 8 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 24/3/2022, s'est réuni 'Salle du Bureau' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mme PARIS.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, CHASSAGNE, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mme DETURCHE.

MM. BOUVARD, OBERLI.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, MERMIER, TARAGON.

MM. GILLET, MATHIAN, SADDIER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes DARDE, JAILLET, PERINEL, PERRILLAT,

MM. BAILLY, CHALLEAT, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 25
Présents : 16
Représentés par mandat : 3

Objet : COMMUNE DE SILLINGY - SERVICE MUTUALISE DE CONSEIL EN ENERGIE - CONVENTION DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION AU SERVICE

Exposé du Président,

Dans le cadre de ses actions en matière de maîtrise de la demande en énergie et de développement des énergies renouvelables, le SYANE a mis en place un service mutualisé de Conseil en Energie auprès des collectivités.

Les modalités d'exercice de ce service sont définies dans le cadre d'une convention d'adhésion entre le SYANE et la commune, établie pour une durée de 4 ans.

La contribution annuelle appelée auprès des communes s'élève à 0,80 € /an /habitant DGF, en application de la délibération du Comité syndical du 9 décembre 2021.


La collectivité suivante souhaite renouveler son adhésion au service de Conseil en Energie :

Code INSEE	Nom de la commune	Nombre d'habitants DGF année N-1	Montant de la contribution communale annuelle
74272	SILLINGY	5510	4.408,00 €

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver le renouvellement de l'adhésion au service de Conseil en Energie de la commune de SILLINGY,
2. à autoriser le Président à signer la convention.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES A N.UMERIQUE